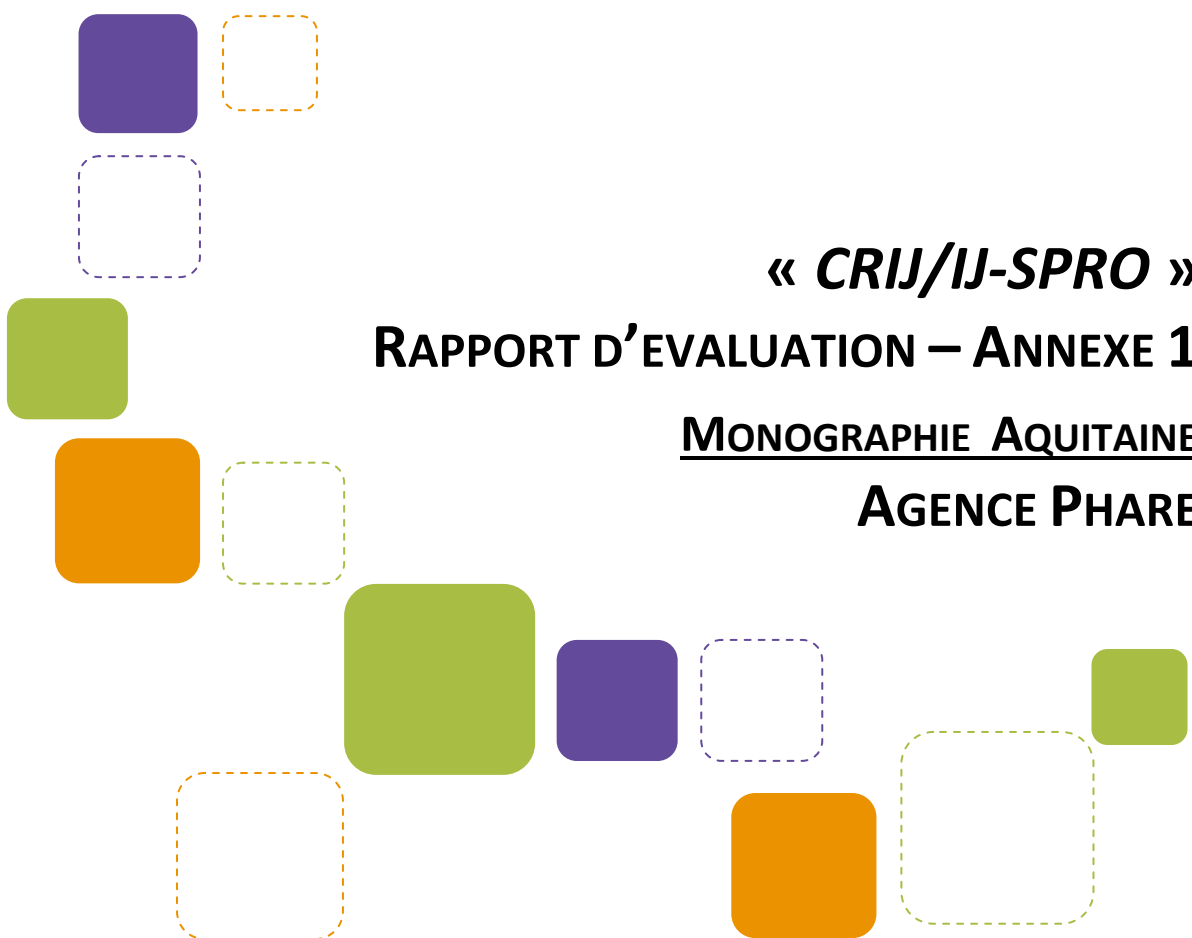




FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



« CRIJ/IJ-SPRO »
RAPPORT D'ÉVALUATION – ANNEXE 1
MONOGRAPHIE AQUITAINE
AGENCE PHARE

Ministère des de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets CRIJ/IJ-SPRO lancé en 2013 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.

Table des matières

Monographie Aquitaine

1. LE CONTEXTE AQUITAIN : UN SPRO LONG A SE DESSINER	4
1.1. LE SPO, UNE COQUILLE VIDE ?	4
1.1.1. <i>Un SPO très hétérogène</i>	4
1.1.2. <i>Les espoirs déçus de l'Information Jeunesse dans le SPO</i>	4
1.2. LA MISE EN ŒUVRE DU SPRO AQUITAIN	8
1.2.1. <i>Aquitaine Cap Métiers, « boussole » du SPRO</i>	8
1.2.2. <i>Les orientations et la gouvernance du SPRO aquitain</i>	10
2. L'EXPERIMENTATION « UN RESEAU FORT ET PERTINENT POUR L'ORIENTATION » DU CIJA	12
2.1. LE PROJET « LE RESEAU IJ AU SERVICE DE L'ORIENTATION » : CONSTATS, OBJECTIFS ET ACTIONS	12
2.2. L'ACTION 1 : IMPLIQUER LE RESEAU INFORMATION JEUNESSE	13
2.2.1. <i>L'argumentaire de sensibilisation des élus locaux au SPRO</i>	13
2.2.2. <i>La formation des professionnels BIJ-PIJ</i>	15
2.2.3. <i>Les réunions départementales du réseau IJ</i>	15
2.3. L'ACTION 2 : CONTRIBUER A L'EMERGENCE D'UNE CULTURE COMMUNE	15
2.3.1. <i>L'organisation des réunions départementales de préfiguration du SPRO</i>	16
2.3.2. <i>Sessions d'observation entre professionnels des structures</i>	16
2.3.3. <i>Adapter les outils du SPO Bordeaux à l'échelle régionale</i>	16
2.3.4. <i>Création d'un annuaire de contacts-référents</i>	17
2.3.5. <i>Animation d'un Comité d'évaluation par département, associant les BIJ-PIJ</i>	18
2.4. L'ACTION 3 : IDENTIFIER LE SPRO	18
2.4.1. <i>Rubrique du site Internet sur le SPRO</i>	18
2.4.2. <i>Communication sur le SPRO via la page Facebook</i>	19
2.4.3. <i>Plaquette grand public « SPRO Aquitaine »</i>	19
2.4.4. <i>Déploiement d'écrans en vitrine des BIJ-PIJ</i>	19
2.4.5. <i>Diagnostic des problèmes pouvant nuire à l'accessibilité des services d'orientation</i>	19
2.5. L'ACTION 4 : ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DU RESEAU	19
2.5.1. <i>Utilisation d'une trame commune par les BIJ-PIJ</i>	19
2.5.2. <i>Identification des besoins en formation du réseau IJ</i>	20
3. EFFETS DE L'EXPERIMENTATION SUR LE POSITIONNEMENT DU RESEAU INFORMATION JEUNESSE DANS LE SPRO AQUITAIN	21
3.1. UN PROJET EXPERIMENTAL TRES FAIBLEMENT INNOVANT	21
3.1.1. <i>La continuité au détriment de l'innovation</i>	21
3.1.2. <i>Un champ contraint par le développement des outils du Conseil régional</i>	22
3.1.3. <i>Une prise en compte quasi-inexistante des points de vue des usagers</i>	24
3.2. CONTRIBUTION DES ACTIONS EXPERIMENTALES A L'INTEGRATION DU RESEAU INFORMATION JEUNESSE AU SPRO	24
3.2.1. <i>Une reconnaissance partielle du rôle de l'IJ dans le SPRO par le Conseil régional</i>	24
3.2.2. <i>Un projet construit sans les principaux réseaux du SPRO</i>	28
3.2.3. <i>Un appui tout relatif sur les compétences internes du réseau Information Jeunesse</i>	28
3.2.4. <i>Vers une meilleure animation du réseau Information Jeunesse ?</i>	29
4. ANNEXES	33

Monographie FEJ IJ-SPRO

Aquitaine

Créé en 1976, le Centre Information Jeunesse Aquitaine (CIJA) est le CRIJ aquitain, doté d'un budget de 1 124 758€ et d'une équipe de 15 salariés. Il s'agit d'un porteur de projet de taille relativement importante par rapport aux autres CRIJ. Le réseau Information Jeunesse aquitain est doté de 99 structures réparties sur les cinq départements du territoire régional.

L'expérimentation IJ-SPRO intervient dans un contexte de transition entre le SPO et le SPRO marqué par la montée en puissance d'Aquitaine Cap Métiers, le Carif-Oref aquitain.

1. Le contexte aquitain : un SPRO long à se dessiner

1.1. Le SPO, une coquille vide ?

1.1.1. Un SPO très hétérogène

Le SPO aquitain se caractérise par un maillage quasi-complet du territoire régional, avec 21 zones labellisées, et une animation par des têtes de réseau désignées pour chacun de ces territoires. Plusieurs enquêtés signalent que « *le SPO n'a pas fonctionné de la même manière partout* » et que sur certains territoires l'animation a pu être réelle, quand sur d'autres la dynamique s'est rapidement essouffée, avec une coordination défailante.

Le bilan qui en a été tiré par les principaux acteurs est que deux difficultés ont entravé son déroulement : la rapidité avec laquelle il a été mis en œuvre, occasionnant de nombreux blocages, et l'absence de concertation des parties prenantes. Dans certains départements, plusieurs acteurs estiment que le SPO n'a été qu'une « *coquille vide* », c'est-à-dire un label sans concrétisation.

1.1.2. Les espoirs déçus de l'Information Jeunesse dans le SPO

1.1.2.1. Le réseau Information Jeunesse en Aquitaine

Composé d'environ 100 BIJ-PIJ, le réseau Information Jeunesse est majoritairement composé de structures dépendant de communes et d'intercommunalités (respectivement 61,6% et 18,6%). Un cinquième du réseau est rattaché à des Missions Locales (9,3%) ou d'autres associations telles que des Chambres des métiers, centres sociaux ou associations de loisirs (10,5%)¹.

Le réseau Information Jeunesse aquitaine est diversement organisé et animé selon les départements ; trois exemples peuvent l'illustrer :

¹ CIJA, *Le réseau d'Information jeunesse d'Aquitaine. Enquête d'évaluation et de satisfaction des publics et des personnels des BIJ/PIJ*, année 2013.

- en Gironde, le réseau Information Jeunesse représente environ la moitié du réseau régional, en nombre de structures. L'animation des BIJ et des PIJ a été réactivée en 2013, avec l'organisation de trois rencontres territoriales et d'une rencontre départementale ;
- dans les Landes, chaque PIJ positionne son intervention dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial, en recherche de complémentarité avec d'autres acteurs locaux. L'animation du réseau est faite par la DDCSPP, en lien avec la DRJSCS et le CIJA, et huit journées de réunion ont lieu par an, plus des réunions en sous-groupe de travail ;
- dans les Pyrénées-Atlantiques, où le territoire est marqué par deux appartenances culturelles fortes (l'arrondissement de Bayonne de culture basque, et l'arrondissement de Pau de culture béarnaise), les problématiques sont bien spécifiques et se retrouvent dans le champ de l'information jeunesse. La DDCS 64 a ainsi décidé de scinder le réseau en deux pour le travail technique et quotidien, tout en maintenant un réseau départemental. La DDCS a également fait émerger des « têtes de réseaux » élues parmi les BIJ-PIJ, dotées de 3 000€ et chargées de la co-animation, afin de dynamiser les réseaux en les responsabilisant davantage. Il est à noter que la DDCS a procédé à la délabellisation de trois PIJ afin de veiller à la qualité de l'Information Jeunesse et au respect du cahier des charges ; parallèlement, trois nouveaux PIJ ont été labellisés.

Le réseau Information Jeunesse aquitaine, particulièrement dense (environ 100 structures), est également très éclaté, rendant complexe l'animation régionale par le CIJA et la DRJSCS. Cette difficulté se retrouve également à l'échelon départemental, comme en Gironde :

« Le maillage territorial en Gironde est quasiment achevé. C'est une particularité, car animer un réseau de 50 animateurs, c'est beaucoup : ça implique des contraintes, car quand on fait des réunions de réseau, c'est compliqué à 50, donc on les démultiplie par 3, pour faire des groupes de travail efficaces. Pour produire des choses, à 15 c'est suffisant – si on est à 50 on ne produit plus rien. C'est un handicap en termes de temps, et aussi en termes de dynamique de réseau, parce que finalement on n'a pas un réseau girondin, mais 3 réseaux ! On a le réseau de la Communauté Urbaine de Bordeaux, ou les structures travaillent bien ensemble, puis le réseau Est de la Gironde et le réseau Ouest de la Gironde. Il n'y a pas une identité du réseau IJ girondin. »²

Le contexte aquitain est ainsi nettement celui d'un réseau Information Jeunesse qui prend la forme d'un *réseau de réseaux*, qui n'a pas d'unicité. L'animation du réseau relève d'une double responsabilité, celle de l'État (DRJSCS, DDCS et DDCSPP) et du CIJA, dont le rôle en la matière s'est amplifié, comme le souligne un acteur des services déconcentrés de l'Etat :

« Les réunions de travail sont territorialisées. Elles ont lieu une fois par an. Après, en fonction de ma charge de travail et de celle du CIJA, ça arrive que ce soit tous les 2 ans. En moyenne, on peut dire que c'est tous les 18 mois. Moi c'est un rythme qui ne me paraît pas suffisant, mais c'est les moyens de l'Etat, quoi. Moi je m'occupe de ce réseau depuis une dizaine d'années, et il y a 10 ans j'étais à temps plein sur l'animation du réseau – alors qu'aujourd'hui ça ne correspond plus qu'à 15% de ma charge de travail. Donc vous voyez, en 10 ans, le désengagement de l'Etat il est là. Avant, on pouvait faire des réunions tous les 2 mois, aujourd'hui, on en est à tous les 18 mois. Après, il faut

² Entretien, professionnel des services déconcentrés de l'Etat, juillet 2014.

nuancer : des fonctions d'animation du réseau qui étaient dédiées à l'Etat, aujourd'hui, sont de plus en plus, et c'est normal, transférées au CIJA, qui est censé prendre pleinement sa part de l'animation du réseau. »³

Les acteurs sont particulièrement conscients de ces contraintes. C'est un des constats à partir desquels le projet expérimental IJ-SPRO aquitain a été pensé.

1.1.2.2. Le CIJA, tête de réseau SPO à Bordeaux

Parmi les structures désignées pour animer les 21 zones SPO définies en Aquitaine, le réseau le plus important en nombre a été les CIO. Le CIJA a la particularité d'avoir été désigné tête de réseau du SPO sur le territoire de Bordeaux, avec une action concrète d'animation du dispositif : organisation de réunions et production d'une fiche-navette permettant aux acteurs de suivre l'évolution du parcours du jeune. Le dossier déposé dans le cadre du FEJ insiste sur cette expérience pour proposer un projet prolongeant l'action menée.

L'animation proposée par le CIJA semble avoir été perçue positivement par les partenaires, pour lesquels « *le CIJA a trouvé sa place dans le dispositif SPO* »⁴. Cette appropriation du SPO par la tête de réseau régionale n'a pourtant pas trouvé d'écho auprès de l'ensemble des structures Information Jeunesse.

1.1.2.3. Difficultés d'inscription des BIJ-PIJ dans le SPO

Les services déconcentrés de l'Etat, et notamment la DRJSCS et les DDCS(PP), ont œuvré pour l'inscription des BIJ et des PIJ dans le SPO. En Lot-et-Garonne ont ainsi été organisés trois réunions du réseau IJ : la première pour présenter le SPO aux animateurs IJ, une seconde avec trois BIJ et un CIO, une troisième pour la mise en place d'une démarche associant un BIJ.

La simple volonté des structures IJ n'a clairement pas suffi, la DRJSCS notant qu'en Dordogne, plusieurs BIJ et PIJ (Eymet, Neuvic, Bergerac, Montignac) avaient postulé pour intégrer le SPO, mais qu'il restait « *à lever des obstacles extérieurs qui les empêchent de concrétiser* »⁵.

D'autre part, s'il était possible de parler de *coordinations renforcées* dans les 21 bassins de la région couverts par le SPO, celles-ci concernaient particulièrement les CIO et Missions Locales, conjointement impliquées dans les cellules de veille éducative et les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes décrocheurs.

Le CIJA a réalisé en 2013 une enquête auprès des structures Information Jeunesse de son réseau⁶. Ses résultats permettent de mieux identifier l'inscription des BIJ-PIJ dans le SPO :

- *une dynamique partielle et hétérogène* : la moitié des structures se déclaraient alors « pas concernées » par le Service Public de l'Orientat[i]on, alors qu'un tiers étaient labellisées SPO et un huitième en cours de labellisation. Certains départements étaient beaucoup plus concernés que d'autres par le SPO (seulement 27% des BIJ-PIJ de Dordogne n'étaient pas concernés, contre 62% des structures de Gironde) ;

³ Entretien, professionnel des services déconcentrés de l'Etat, juillet 2014.

⁴ Entretien, acteur du SPRO, décembre 2014.

⁵ DRJSCS Aquitaine, « Plan territorial aquitaine Priorité Jeunesse », 2013.

⁶ CIJA, Le réseau d'Information jeunesse d'Aquitaine. Enquête d'évaluation et de satisfaction des publics et des personnels des BIJ/PIJ, année 2013.

- *des freins politiques* : les structures qui ne sont pas entrées dans la dynamique SPO mettaient notamment en avant le fait que le SPO a été présenté sans concertation et trop rapidement (pour 29% des répondants), suivi du refus de la commune de rattachement d'adhérer au SPO (24,4%). Ces deux réponses sont très certainement liées – plusieurs animateurs de BIJ-PIJ ont expliqué que le faible de temps de réponse à la labellisation SPO ne leur a pas laissé le temps de convaincre leur élu : comme le souligne des interviewés, « *en deux mois, on n'a pas le temps de se faire une opinion, de convaincre ses élus, etc.* »⁷ et « *les municipalités ne s'engagent pas dans quelque chose qui n'est ni précis, ni clair* »⁸. Au final, les BIJ-PIJ qui sont entrés dans le SPO sont « *ceux où les animateurs Jeunesse sont bien implantés, qui ont l'oreille de leur hiérarchie et de leurs élus (avec donc une validation assez rapide).* »⁹.
- *un soutien régional trop faible* : 22,2% des structures qui se sont senties « *pas concernées* » par le SPO ont évoqué « un manque de contacts et de concertation avec la tête de réseau » - c'est-à-dire le CIJA.

C'est sur la base de ces constats que le CIJA a réfléchi son action expérimentale, en partant du principe qu'un « *travail pédagogique s'impose de la part du CIJA et de l'Etat* »¹⁰. Cette action « *de pédagogie* » visait à agir sur les représentations des BIJ-PIJ quant au dispositif SPRO, dont les professionnels ne voyaient pas clairement en quoi il allait se différencier d'un SPO qui les a déçus :

*« Ce qui a été mal perçu c'était la démarche pour les faire entrer dans le SPO, puisqu'ils ont été un peu malmenés en termes de calendrier, c'est-à-dire que les BIJ et PIJ (et donc derrière les collectivités territoriales) n'ont pas été associés à toute la réflexion en amont, et on leur a dit un jour : 'il faut rentrer dans le SPO' et constituer un dossier pour dans 2 mois. Et si vous ne rentrez pas dans 2 mois vous ne rentrerez plus ». Donc c'était un peu un chantage à la montre. »*¹¹

*« C'était compliqué de rentrer dans le SPO, et puis après ceux qui ne sont rentrés (la moitié des structures) se sont dit 'nous on rentrera l'année prochaine quand les copains nous raconteront ce que c'est d'y être'. Et les copains qui étaient dedans ont dit 'ça ne sert à rien : on n'est jamais réunis, on n'est jamais concertés'. Et je pense que ce n'est pas loin d'être vrai, puisqu'il ne s'est quasiment rien passé. »*¹²

Refroidis par l'expérience d'un SPO annoncé comme prometteur mais finalement peu convaincant, les structures du réseau Information Jeunesse ont donc accueilli fraîchement l'idée de s'engager au sein du SPRO, d'autant plus que celui-ci n'a pris forme concrète qu'à la fin de l'année 2014. Du côté des autres réseaux de l'AIOA, il apparaît clairement que « *le réseau IJ n'a pas pris toute la place qu'il aurait pu prendre dans le SPO* »¹³, les habitudes de travail entre les CIO et Pôle Emploi marginalisant une partie des BIJ-PIJ sur la question de l'orientation.

⁷ Entretien, professionnel des services déconcentrés de l'Etat, juillet 2014.

⁸ Entretien, PIJ, août 2014.

⁹ Entretien, service déconcentré de l'Etat, septembre 2014.

¹⁰ CIJA, Le réseau d'Information jeunesse d'Aquitaine. Enquête d'évaluation et de satisfaction des publics et des personnels des BIJ/PIJ, année 2013.

¹¹ Entretien, professionnel des services déconcentrés de l'Etat, juillet 2014.

¹² Entretien, professionnel des services déconcentrés de l'Etat, juillet 2014.

¹³ Entretien, acteur du SPRO, octobre 2014.

1.2. La mise en œuvre du SPRO aquitain

Dès le mois de décembre 2013, le CESER Aquitaine exprimait lors d'un avis son regret « *que les éléments de cadrage national [du SPRO] ne soient pas déclinés dans le cadre d'un projet précisant modalités, moyens d'organisation et de fonctionnement du SPRO en Aquitaine, à partir des initiatives réalisées ces dernières années* ». Le CESER invitait ainsi au Conseil régional à ne pas négliger « *la plus-value de la diversité des têtes de réseau* », tout en soulignant l'importance de l'harmonisation du fonctionnement des structures (Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, réseau Information Jeunesse, CIO, Fongécif) et le rôle pivot d'Aquitaine Cap Métiers. Ces deux séries de recommandations font écho à la situation que nous avons pu observer en Aquitaine, qui se caractérise par une mise en place peu préparée du SPRO et la montée en puissance d'Aquitaine Cap Métiers.

1.2.1. **Aquitaine Cap Métiers, « boussole » du SPRO**

L'association Aquitaine Cap Métiers (ACM) a été créée en 2009, en partenariat avec l'Etat et les partenaires de la relation orientation-emploi-formation. Elle a succédé à l'association régionale de l'éducation permanente en Aquitaine (AREPA) et en a conservé les grandes missions d'un Carif-Oref (aide à la décision pour la Région, appui opérationnel aux acteurs de la formation et de l'insertion), tout en y ajoutant deux vocations majeures : mettre en œuvre de nouveaux services d'appui et d'information aux professionnels de l'orientation, d'une part ; développer une information sur les métiers pour tous en Aquitaine, d'autre part. La Région Aquitaine s'inscrit avec ACM dans une politique affirmée et revendiquée d'orientation professionnelle.

1.2.1.1. L'expérimentation « Aquitaine Cap Métiers, un partenariat pour l'orientation »

ACM a porté, dès sa création, une expérimentation dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse ; elle s'est déroulée de septembre 2009 à décembre 2011 et a été évaluée par le Céreq. L'hypothèse centrale qui sous-tendait le projet était que l'amélioration des services rendus aux usagers en matière d'orientation, de formation et d'insertion passe par la mise à disposition d'outils et de services auprès des acteurs ayant en charge ces missions. Aquitaine Cap Métiers a alors développé cinq services :

- un portail Internet pour fédérer une communauté d'usagers et de professionnels ;
- une plateforme téléphonique « Cap Info » pour fournir à tous les publics des informations sur la formation et aiguiller si nécessaire les demandes vers les interlocuteurs compétents en région ;
- un réseau de sites déployés sur la région Aquitaine, qui s'appuie sur les Espaces Métiers Aquitains (EMA) ;
- un programme de perfectionnement des acteurs de la formation et de l'orientation, pour favoriser une professionnalisation et une culture partagée des réseaux spécialisés ;
- une prescription en ligne obligatoire et standardisée des actions de formation financées par Pôle Emploi, la Région Aquitaine, ADEMA et les OPCA, à destination des demandeurs d'emploi, et effectuée par les conseillers de Pôle Emploi, des Missions Locales et de Cap Emploi.

L'évaluation a mis en évidence des résultats très positifs des services développés par ACM :

- *la complémentarité* : la démarche d'ACM ne s'est pas substituée aux différents acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation mais leur a apporté un appui et a contribué à leur mise en réseau ; plus loin, elle a contribué à la « *construction d'un intérêt général local en formalisant des pratiques* »¹⁴ ;
- *l'élargissement du public* : les services offerts par ACM en font un outil dont les publics sont plus variés que ceux qui utilisent traditionnellement les services d'un Carif-Oref (professionnels de la formation, de l'orientation et de l'insertion, et usagers associés – scolaires, demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise) ;
- *l'aiguillage* : la plateforme téléphonique Cap Info, dont l'objectif est d'offrir au public professionnel et usager un premier niveau d'information sur la formation, a été perçue comme un service pertinent, non seulement pour avoir une information précise mais surtout pour connaître le bon interlocuteur à qui adresser ses questions. L'outil a ainsi trouvé son utilité auprès du public qui recherche un premier niveau d'information sur la formation ;
- *le maillage territorial* : les Espaces Métiers Aquitains (EMA), lieux de premier accueil et première information sur les métiers, ont pour objectif de territorialiser l'information et de fédérer les réseaux d'acteurs de l'orientation. Comme le souligne le Céreq, il s'agit de faire en sorte que le service rendu à Aquitaine Cap Métiers (Bordeaux) puisse l'être également dans les territoires infra-régionaux ; des produits ont été développés par ACM pour accompagner cette territorialisation (« Coups de projecteur », « Zoom métiers », ateliers). L'opérationnalisation du dispositif repose sur des partenariats locaux, le service étant assuré par les acteurs locaux de l'orientation et de l'insertion – des structures volontaires ont donc dû adhérer au projet. Ceux-ci ont jugé l'arrivée d'un EMA sur un territoire comme une plus-value à leur action, le fonds documentaire dédié étant notamment attractif pour proposer une offre de service de qualité dans les territoires ruraux ou éloignés de la capitale.

En termes de service rendu à l'utilisateur, une autre évaluation du Céreq met en évidence « *une cohérence dans la conception et un véritable apport positif des outils de découverte des métiers par Aquitaine Cap Métiers* », qui sont perçus comme innovants par la majorité des utilisateurs – à la fois sur le plan de l'usage (valorisation de l'introduction du geste comme moyen de découverte d'un métier) et de l'attrait (la dimension ludique permettant de générer de l'intérêt chez la plupart des publics)¹⁵.

Très clairement, l'expérimentation « Un partenariat pour l'orientation » visait à répondre à un des principaux constats identifiés par l'expérimentation IJ-SPRO : la segmentation des acteurs et le cloisonnement des champs. Ses résultats (amélioration des pratiques partenariales, autonomisation de l'utilisateur dans la recherche d'information, décentralisation de l'offre de services, bases d'une professionnalisation homogène des acteurs de l'AIO), rendus explicites par les évaluations menées par le Céreq, ont apporté une forte légitimité à l'acteur Aquitaine Cap Métiers dans les champs de l'orientation, de la formation et de l'insertion.

¹⁴ Céreq, Evaluation de l'expérimentation « Aquitaine Cap Métiers, un partenariat pour l'orientation », octobre 2012.

¹⁵ Céreq, « L'évaluation des outils de découverte des métiers. Coups de projecteurs et Expositions interactives », *NetDoc* n°126, octobre 2014.

1.2.1.2. Aquitaine Cap Métiers, acteur essentiel du SPRO en Aquitaine

L'année de préfiguration du SPRO (2014) a été marquée par l'inauguration du *Centre Vincent Merle pour l'orientation, la formation et la connaissance des métiers*, en novembre 2014 : il s'agit pour la Région d'une « *nouvelle pierre de poids à la structuration du SPRO tout au long de la vie en Aquitaine* »¹⁶. L'association Aquitaine Cap Métiers y a été installée.

Le CESER Aquitaine a observé, fin 2014, l'expansion du rôle d'Aquitaine Cap Métiers depuis sa création en 2009, et a rappelé son attachement à la diversité des acteurs de l'orientation – explicitant ainsi le risque d'une cannibalisation des champs de l'orientation, de la formation et de l'insertion par ACM¹⁷. L'ambition de la Région est en effet qu'Aquitaine Cap Métiers joue, en coordination avec les structures existantes, « *un véritable rôle de boussole pour les jeunes et les demandeurs d'emploi sur tout le territoire aquitain* »¹⁸. Ce rôle central donné à ACM dans l'animation du SPRO n'est pas allé sans poser questions à plusieurs acteurs.

1.2.2. Les orientations et la gouvernance du SPRO aquitain

La préfiguration du SPRO tout au long de l'année 2014 a conduit à la construction d'un plan et d'un programme d'actions en lien avec les services déconcentrés de l'Etat (SGAR, DIRECCTE, DRAAF, DRJSCS, Rectorat), les partenaires sociaux, les chambres consulaires et le CESER, les têtes de réseaux et opérateurs du Conseil en évolution professionnelle (Pôle Emploi, Association régionale des Missions Locales, Cap Emploi, Opacif, APEC) ainsi qu'Aquitaine Cap Métiers.

1.2.2.1. Plan stratégique et programme d'actions

Ce plan stratégique s'articule autour de quatre axes :

- développer une culture commune à l'ensemble des acteurs de l'orientation – décloisonner les différents univers de l'orientation ;
- améliorer l'information et ses circuits de diffusion – mutualiser les ressources – rendre l'utilisateur autonome ;
- animer et mettre en place une organisation territorialisée du SPRO ;
- évaluer la qualité du service rendu aux Aquitains – rendre l'utilisateur acteur.

Un programme d'actions décline ce plan, avec :

- une déclinaison territoriale du SPRO, par :
 - > le développement de plans d'actions locales et régionales visant à rapprocher l'entreprise de l'utilisateur ;
 - > le déploiement d'une offre territoriale d'actions d'orientation professionnelle plus adaptée à l'environnement économique et aux bassins d'emploi ;

¹⁶ Association des Régions de France, « Mise en œuvre du SRPO tout au long de la vie en Aquitaine », fiche presse, novembre 2014.

¹⁷ CESER Aquitaine, *Avis de synthèse de la Commission Emploi et Formation sur la convention de partenariat pour la mise en œuvre du SPRO tout au long de la vie*, décembre 2014.

¹⁸ Association des Régions de France, « Mise en œuvre du SRPO tout au long de la vie en Aquitaine », fiche presse, novembre 2014. Le terme de boussole a été utilisé par Alain Rousset, Président du Conseil régional d'Aquitaine lors de l'inauguration du Centre Vincent Merle : « *nous avons besoin d'un modèle d'enseignement et de formation centralisé qui fait que nous avons besoin d'une boussole. Et cette boussole, c'est ACM, à la disposition des structures d'orientation, de Pôle Emploi, des Missions Locales, du corps enseignant, des lycées et des entreprises* ».

- > la construction d'une politique régionale des salons et forums de l'orientation dans l'objectif de mise en cohérence et de coordination ;
 - > le développement des Espaces Métiers d'Aquitaine, lieux de premier accueil et d'information pour tous, sur les métiers et les entreprises accessibles dans la région. Ces espaces financés par la Région Aquitaine, sont portés par des partenariats locaux (Missions Locales, Pôle Emploi, CIO, Maisons de l'Emploi, PLIE, etc.) entre les acteurs de l'orientation à l'échelle de leur territoire.
- un objectif de renforcement du lien entre orientation scolaire et orientation professionnelle, par :
- > la mise en cohérence des outils d'information à l'attention des publics et des professionnels, en s'appuyant notamment sur Aquitaine Cap Métiers, l'ONISEP et les CIO pour renforcer l'information métiers ;
 - > la mise en place d'un programme d'appui à la professionnalisation des acteurs de l'orientation, l'amélioration de l'information et de ses circuits de diffusion pour rendre l'utilisateur autonome ;
 - > l'animation de la coordination des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire, en lien avec les autorités académiques ;
 - > la promotion de l'apprentissage ;
 - > le développement de l'innovation numérique en favorisant la production et la diffusion de contenus « nouvelle génération » liés aux métiers qui recrutent (serious games, MOOCS).
- un renforcement du lien avec le monde économique : les branches professionnelles étant associées depuis 2009 dans la stratégie régionale orientation-formation-emploi (dans l'analyse des besoins en emploi et en formation, dans la mise en œuvre des Accords de développement de l'emploi et des compétences, dans l'élaboration des outils d'orientation proposés par Aquitaine Cap Métiers, et dans la promotion de l'apprentissage). Le SPRO ambitionne de renforcer ces partenariats.

1.2.2.2. Gouvernance du SPRO

La gouvernance du SPRO est organisée au sein du CREFOP. Suite au travail d'organisation régionale du SPRO, sa déclinaison territoriale a été proposée en s'appuyant sur les Missions Formation Emploi des services du Conseil régional et sur les Espaces Métiers d'Aquitaine.

La Région souhaite s'appuyer sur un Observatoire des parcours d'orientation (en construction) et définir de manière concertée des normes qualité auxquelles les structures de l'orientation devront se conformer pour obtenir le label SPRO.

1.2.2.3. Une mise en œuvre « à pas feutrés »

Le déploiement du SPO en Aquitaine ayant suscité de nombreuses réactions négatives, la Région a souhaité prendre son temps pour mettre en œuvre le SPRO, notamment en prenant en compte les points de vue des réseaux qui avaient été brusqués, puis déçus, par le SPO :

« Ça ne facilite pas... enfin, on met un peu plus de temps pour la mise en œuvre du SPRO parce qu'il y a moins de confiance aujourd'hui envers le SPRO, vu ce qui s'est passé avec

le SPO. Donc on souhaite avoir ces éléments un peu formalisés, donc ce questionnaire, très light, vise à faire que les acteurs puissent s'exprimer et prendre en compte leur avis. C'est aussi un élément de concertation terrain – parce que les éléments de diagnostic ont les a déjà, via les têtes de réseau, mais c'est important que ça vienne aussi du terrain. »¹⁹

L'objectif de la Région était donc de « déminer » le plus possible les écueils auxquels elle pouvait être confrontée dans la mise en œuvre du SPRO – c'est l'une des raisons pour lesquelles le dispositif a mis autant de temps à se concrétiser en Aquitaine.

2. L'expérimentation « Un réseau fort et pertinent pour l'orientation » du CIJA

Le CIJA s'est basé sur le travail d'enquête réalisé en 2013 auprès du réseau Information Jeunesse aquitain ; il en avait notamment tiré des conclusions sur l'inscription du réseau au SPO, identifiant qu'il fallait « renforcer la dynamique SPO sur le territoire régional auprès de 51% des structures en attente »²⁰, au travers de quatre axes :

- le travail pédagogique envers les structures ;
- des rencontres avec les élus ;
- un apport technique dans l'élaboration des dossiers ;
- la transmission des outils créés par le SPO Bordeaux.

Ces axes de travail ont largement irrigué le dossier présenté dans le cadre de l'appel à projets FEJ IJ-SPRO.

2.1. Le projet « le réseau IJ au service de l'orientation » : constats, objectifs et actions

Intitulé « Un réseau fort et pertinent pour l'orientation, contribuant au futur SPRO en Aquitaine », le projet déposé par le CIJA auprès du Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse met en avant l'expérience de tête de réseau du SPO Bordeaux-Centre menée par le CIJA comme étant « *un gage de motivation autour du SPRO* »²¹, affirmant son ambition que celle-ci puisse « être capitalisée afin de contribuer, après validation par le CCREFP, à ce que la Région Aquitaine soit une région pilote dans le dispositif du futur SPRO ».

Le projet vise cinq objectifs principaux :

- Objectif 1 : Associer le réseau aquitain de l'IJ au dispositif SPRO.
- Objectif 2 : Professionnaliser plus encore les acteurs du réseau sur des thématiques prioritaires.

¹⁹ Entretien, Conseil régional, juin 2014.

²⁰ CIJA, Le réseau d'Information jeunesse d'Aquitaine. Enquête d'évaluation et de satisfaction des publics et des personnels des BIJ/PIJ, année 2013.

²¹ Dossier déposé auprès du FEJ, novembre 2013.

- Objectif 3 : Contribuer à identifier le futur SPRO comme service pertinent d'aide à l'Emploi-Orientation-Formation.
- Objectif 4 : Affirmer les partenariats par un mode de coopération structuré.
- Objectif 5 : Coopération renforcée avec les échelons administratifs, la Région Aquitaine et les autres collectivités territoriales.

Pour atteindre ces objectifs, le porteur de projet s'est proposé de réaliser quatre catégories d'actions expérimentales :

- Catégorie d'actions 1 : Impliquer le réseau IJ sur les 21 territoires du futur SPRO.
- Catégorie d'actions 2 : Contribuer à l'émergence d'une culture commune.
- Catégorie d'actions 3 : Identifier le SPRO.
- Catégorie d'actions 4 : Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles du réseau.

Au final, à travers ces quatre grandes catégories, ce sont une vingtaine d'actions que le porteur de projet s'est proposé de réaliser durant le temps de l'expérimentation.

Le public visés par les actions expérimentales est constitué de « *tout public nécessitant la prise en compte de demandes dans le domaine de l'Orientation-Emploi-Formation* »²², et prioritairement au public fréquentant les structures Information Jeunesse.

2.2. L'action 1 : Impliquer le réseau Information Jeunesse

Cette action se donnait pour objectif de soutenir le réseau IJ par la sensibilisation des élus dont les structures dépendent, en créant des éléments de langage communs pour les différents acteurs du SPRO, en assurant une formation autour de la démarche de l'accueil et de l'orientation, et en prenant en compte les freins rencontrés au niveau local.

2.2.1. **L'argumentaire de sensibilisation des élus locaux au SPRO**

L'argumentaire se compose de deux éléments : un courrier conjoint (co-signé par la DRJSCS et le CIJA) et une fiche technique accompagnant celui-ci.

2.2.1.1. Le courrier conjoint aux élus locaux

Le choix de réaliser un argumentaire est directement lié au diagnostic effectué par le CIJA dans ses enquêtes auprès du réseau IJ : l'engagement partiel des BIJ-PIJ dans le SPO serait lié à une information trop partielle des élus locaux sur l'intérêt du dispositif. L'objectif de l'argumentaire est donc de les informer plus en profondeur pour essayer de les intéresser davantage au SPRO, d'une part, et au positionnement du réseau IJ au sein de celui-ci d'autre part :

« Et là on touche la question de l'implication des élus locaux dans la future démarche, et quand le CIJA a évoqué la question du courrier co-signé, la volonté c'est d'écrire aux élus pour leur dire que dès lors que la démarche du SPRO sera en ordre de fonctionnement voilà la nouvelle architecture, elle est pilotée par le Conseil régional, vous êtes responsables d'une structure IJ – 80% sont municipales en Aquitaine – nous invitons votre structure à prendre part à la démarche'. Le maire pourrait dire non, hein ! Pour

²² Dossier déposé auprès du FEJ, novembre 2013.

l'instant il y a 45% des structures IJ qui étaient dans la démarche initiale SPO ; l'objectif c'est de dire aux élus que la démarche est importante mais que les éléments ont changé, on n'est plus dans l'ancien monde, on est dans le nouveau monde avec le Conseil régional. »²³

Le courrier aux élus devait initialement être co-signé par la DRJSCS et le CIJA. Il a été structuré de la manière suivante :

- rappel de la loi du 5 mars 2014 ;
- valorisation du SPRO, « concept innovant permettant de structurer les relations » entre acteurs ;
- valorisation du réseau Information Jeunesse : mise en avant des arguments liés au maillage territorial important (100 structures en Aquitaine), de l'implication des BIJ-PIJ dans le SPRO ;
- demande à l'élu d'associer le BIJ-PIJ de son territoire à l'une des 21 zones définies pour le SPO-SPRO en Aquitaine ;
- présentation de la fiche technique jointe au courrier.

Au 31 janvier 2015, il n'avait finalement pas été envoyé.

2.2.1.2. La fiche technique

La fiche technique venait compléter le courrier. Elle rappelait :

- les objectifs du SPRO ;
- la « pertinence du SPRO » – et au sein de celle-ci le rôle de l'Information Jeunesse (affirmation de l'identité de l'IJ, renforcement de son positionnement) ;
- la valeur ajoutée du SPRO ;
- l'état des lieux du réseau IJ et du SPO en Aquitaine ;
- le rôle du Conseil régional et du CIJA dans le SPRO.

La portée de la fiche technique pose question, avec un exposé porté sur l'affirmation de la pertinence de l'articulation de l'Information Jeunesse au SPRO, sans réellement approfondir et/ou diversifier les arguments évoqués (et notamment celui de l'importance du maillage territorial de l'Information Jeunesse).

2.2.1.3. Une portée limitée ?

Sur le principe, l'argumentaire répond au besoin effectivement identifié par les BIJ-PIJ, à savoir un certain niveau de méconnaissance des intrications possibles de l'Information Jeunesse dans le SPO/SPRO. Cependant, l'hypothèse faite qu'une meilleure connaissance du réseau IJ et du dispositif SPRO par les élus locaux permettra un meilleur engagement des BIJ-PIJ pourrait se heurter aux difficultés structurelles de l'Information Jeunesse.

En première ligne, les élus peuvent considérer que l'entrée de l'IJ dans le SPO apporte de la confusion entre la mission jeunesse de l'IJ, qui est première, et la mission orientation, ainsi qu'une confusion entre un service rendu à des publics jeunes et des publics plus âgés :

« Il y a eu un appel de l'Etat sur le SPO. Ça s'est fait de manière assez radicale : on a été convoqués nous par la Jeunesse et Sports. J'ai fait venir mon élue pour qu'elle soit au

²³ Entretien, service déconcentré de l'Etat, 2014.

courant. Et en fait ça a été une présentation très institutionnelle, assez austère. Moi j'ai a peu près compris le truc, mais mon élue pas du tout, et elle nous a dit : 'vous avez déjà le label IJ, pourquoi est-ce que vous auriez en plus le label SPO ?'. Et il y avait effectivement en plus le risque d'augmenter la masse de gens, ils ne voulaient pas qu'on reçoive tout le monde et ils ne voulaient pas augmenter le volume horaire du PIJ. Ça s'est passé comme ça pour la plupart des communes. »²⁴

L'enquête menée dans le cadre de la présente évaluation n'a pas permis d'apprécier la portée éventuelle de l'argumentaire auprès des élus. Par ailleurs, comme plusieurs autres outils proposés par le CIJA, l'argumentaire était prêt assez rapidement (début 2014), mais son envoi a été retardé, le Conseil régional souhaitant prendre du temps.

Néanmoins, la proposition d'argumentaire à destination des élus a permis de mettre en débat la question *politique* de l'Information Jeunesse entre les structures IJ et le CIJA : lors du séminaire régional annuel, les BIJ-PIJ présents se sont demandés si une lettre du CIJA pouvait représenter quelque chose pour le Maire. Ce constat interroge la visibilité réelle du réseau Information Jeunesse en tant que réseau auprès des élus.

2.2.2. La formation des professionnels BIJ-PIJ

Deux modules spécifiques ont été imaginés par le CIJA pour le volet « professionnalisation » de l'expérimentation FEJ : « comment orienter ou comment aider un jeune à s'orienter » et « les nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi ». Ces formations devaient être organisées par et avec la coopération étroite de partenaires tels que les CIO et Pôle Emploi.

Au final, une journée de formation a eu lieu mi-2014, regroupant 10 BIJ-PIJ de la Gironde autour de CIO et de Missions Locales. Le Rectorat est intervenu sur la question du décrochage scolaire, ainsi que l'association régionale des Missions Locales et le Fongécif. Deux autres réunions, qui étaient prévues, ont été annulées au motif que la Région Aquitaine organisait les conférences territoriales du SPRO. Ces modules n'ont donc pas été complètement mis en place.

2.2.3. Les réunions départementales du réseau IJ

Des rencontres entre les BIJ-PIJ, le CIJA et la DRJSCS ont eu lieu dans les cinq départements aquitains, durant la première moitié de l'année 2014. Le CIJA et les services déconcentrés de l'Etat y ont présenté, notamment l'avancée du SPRO, dont les contours n'étaient à ce moment que peu précis. Ces réunions visaient à apporter de l'information sur le dispositif à des BIJ-PIJ. Ces actions sont donc cohérentes et constructives, mais elles rentrent cependant dans le cadre de l'activité habituelle d'animation du réseau IJ par un CRIJ.

2.3. L'action 2 : Contribuer à l'émergence d'une culture commune

L'action 2 consistait pour le CIJA à étendre, sous réserve de validation des propositions par la Région Aquitaine et du CCREFP, les acquis du SPO coordonné sur Bordeaux-centre vers le futur SPRO. Cette action visait à créer une culture et une approche communes afin d'aboutir à des objectifs partagés

²⁴ Entretien collectif, BIJ et PIJ, septembre 2014.

entre acteurs, en s'appuyant sur « *une extension naturelle des relations existant sur le territoire bordelais vers toute la région* ».

2.3.1. L'organisation des réunions départementales de préfiguration du SPRO

Le CIJA se proposait de faire au niveau de la région ce qui a été organisé au niveau du SPO bordelais : l'organisation de réunions départementales associant les partenaires du futur SPRO, afin que les agents d'accueil aient une perception du rôle de chacun. La Région a repris à son compte cette action, puisque les textes législatifs explicitaient que l'animation du SPRO était de son ressort :

« Nous on va faire des réunions départementales, et puis on va voir dans le plan d'action ce qu'on va instituer, puisqu'on ne peut pas avoir ce SPRO sans une gouvernance territoriale, une animation – il faut faire vivre le SPRO au plus près du terrain. »²⁵

« Le concret, ce serait ces réunions. Et nous dans notre programme FEJ on avait proposé de faire des réunions locales, où on mettrait tous les partenaires autour de la table – le problème étant que le Conseil régional freine un peu et que nous on n'a pas trop de légitimité pour l'instant pour demander à Pôle Emploi, aux Missions Locales et aux CIO de venir s'asseoir autour de la table. Le Conseil régional nous demande d'attendre, et sur le calendrier, on rame sérieux. »²⁶

Ces conférences – une par département, d'une durée d'une demi-journée – ont eu lieu entre septembre et décembre 2014 ; elles ont été organisées et menées exclusivement par la Région, qui en a fait un espace de présentation, politique et technique, du SPRO aquitain, et y faisant parfois allusion, de manière floue, à l'expérimentation menée par le CIJA.

2.3.2. Sessions d'observation entre professionnels des structures

Cette action visait à renforcer la mutualisation, les acteurs déjà rassemblés dans le SPO bordelais devant approfondir leur travail en commun par des observations au sein des différentes structures : l'objectif étant de s'imprégner de la culture de chaque organisme, de mieux connaître les interlocuteurs et de favoriser un décloisonnement des acteurs locaux.

A la suite de cette expérimentation, une analyse devait en être effectuée et proposée au CCREFP pour l'étendre au niveau régional.

Ces sessions n'ont pas été réalisées – il apparaît clairement que ce type d'actions, en Aquitaine comme dans d'autres régions qui ont tenté de l'expérimenter, relève de la compétence des Carif-Oref.

2.3.3. Adapter les outils du SPO Bordeaux à l'échelle régionale

Il s'agit des outils créés lors de l'animation du SPO bordelais par le CIJA : il s'agissait d'une fiche-navette de l'utilisateur, procédure visant à identifier les suites réservées à la démarche du jeune.

²⁵ Entretien, Conseil régional, juin 2014.

²⁶ Entretien, CIJA, 2014.

Concrètement, le CIJA a proposé un document global proposant des « modalités de fonctionnement » pour le SPRO : il est composé d'une partie rappelant les objectifs du SPRO et d'une procédure issue de l'expérience du SPO bordelais.

Cette méthodologie énonce un processus en deux étapes :

- l'information directe de l'utilisateur lors du premier accueil ; dans ce cas, la structure enregistre l'utilisateur sur un document GoogleDoc et ne communique pas les éléments renseignés aux partenaires ;
- éventuellement, le renvoi vers une structure partenaire, si l'utilisateur correspond aux compétences d'une autre structure. Dans ce cas, une fiche de liaison est envoyée à cette structure et une copie est remise à l'utilisateur, qui est informé qu'il sera contacté directement par la structure qui le recevra ;

L'intérêt de cette démarche est de proposer un outil de suivi – ici dématérialisé sur un fichier GoogleDoc ; l'objectif étant que toutes les personnes reçues « en deuxième niveau » soient clairement identifiées par l'ensemble des acteurs du SPRO. Dans cette base de données figureraient les coordonnées de l'utilisateur, l'indication du prescripteur et la structure vers laquelle il a été orienté, ainsi que la proposition qui en résulte.

Cet outil, qui constitue donc une sorte de fiche-navette dématérialisée, n'est pas dénué d'intérêt car il fait écho à un questionnement général des acteurs du SPRO quant à la manière d'évaluer l'efficacité de ce même SPRO : il permettrait ainsi de constituer une base statistique permettant de vérifier que l'utilisateur ne franchit pas plus de deux portes pour obtenir un service global en orientation. Il se heurte néanmoins à la question de l'anonymat, fortement présente dans le réseau Information Jeunesse.

Au 31 janvier 2015, elle n'avait pas été validée en tant qu'outil du SPRO par le Conseil régional, ses effets ne peuvent donc être mesurés.

2.3.4. Création d'un annuaire de contacts-référents

L'objectif de cet annuaire était de recenser, comme son nom l'indique, les personnes référentes au sein des institutions partenaires du SPRO, avec leurs coordonnées. L'objectif était de faciliter les relations directes entre structures.

L'annuaire a été réalisé : sur 14 pages et au format PDF, il recense les différentes structures des réseaux de l'AIOA : APEC, Aquitaine Cap Métiers et Espaces Métiers Aquitaine, Cap Emploi, CIO, Fongécif, Information Jeunesse, Missions Locales, Pôle Emploi et SCUJO.

L'outil n'est pas innovant : il constitue simplement un référencement des coordonnées des structures, par département ; il n'est pas évident qu'il réponde à un besoin réel des professionnels, qui admettent généralement bien se connaître à l'échelle locale :

« Moi ce que j'ai pu en dire en réunion, c'est que dans les territoires ruraux, le SPO avant et le SPRO maintenant, c'est juste une appellation – parce qu'on est déjà en lien complet, pour éviter à nos gamins d'avoir à traverser des distances impressionnantes pour qu'ils aillent voir un partenaire. On a déjà créé ce réseau là, qui n'a pas de bases de données communes, mais on a un téléphone pour que le gamin puisse être en entretien direct avec le personnel. »

L'apport de l'outil aux pratiques professionnelles des acteurs du SPRO ne semble, a priori, pas évident, d'autant plus que le format facilite peu la recherche – un site Internet avec un moteur de recherche permettrait probablement d'atteindre les résultats plus rapidement.

Par ailleurs, se pose la question de la légitimité du CIJA à porter ce genre d'outils, qui a plutôt vocation à être pensé, réalisé et diffusé par la Région, puisque s'adressant à l'ensemble des réseaux de l'AIOA. C'est tout l'inconfort de la posture volontariste du porteur de projet, qui s'est positionné comme boîte à outils vis-à-vis du Conseil régional ; celui-ci cherchait à ne pas aller trop vite dans la mise en œuvre du SPRO, ce type d'outil ne pouvait pas être validé avant la construction politique du Service public.

Au 31 janvier 2015, l'annuaire devait encore être soumis à validation du Conseil régional pour pouvoir être publié – sa réception par les acteurs du SPRO n'est donc pas identifiable. Cette recherche de validation, indispensable pour permettre l'acceptabilité d'un tel document par les acteurs, conduit paradoxalement le porteur de projet à « céder » cet outil au Conseil régional. Il s'agit donc d'un outil réalisé par le CIJA, mais destiné à une appropriation complète par la Région – le logo figurant sur la première page étant d'ailleurs celui de l'institution ; le logo du CIJA n'apparaissant nulle part.

2.3.5. Animation d'un Comité d'évaluation par département, associant les BIJ-PIJ

Les objectifs d'un tel comité n'ont pas été explicités dans le dossier déposé dans le cadre de l'appel à projets FEJ ; ces instances n'ont pas été mises en place.

2.4. L'action 3 : Identifier le SPRO

L'action 3 du projet expérimental proposé par le CIJA visait à donner une plus grande visibilité au SPRO.

2.4.1. Rubrique du site Internet sur le SPRO

L'action visait à créer sur le site du CIJA une rubrique favorisant l'identification du futur SPRO. Après concertation avec la Région, il serait ensuite demandé la création de passerelles numériques avec les sites Internet des autres acteurs du SPRO.

Il s'agit d'une image (le logo « Orientation pour tous » qui avait cours dans le cadre du SPO) qui clignote sur la droite de l'écran. Il conduit à une page dédiée, qui explicite brièvement le principe du SPRO et qui propose cinq liens :

- « une référence législative » : des courts extraits de la loi du 5 mars 2014 ;
- « les partenaires du dispositif » : les logos des différents acteurs du SPRO ;
- « la valeur ajoutée du SPRO » : le principe d'organisation du SPRO ;
- « les territoires du SPRO en Aquitaine » : la carte des 21 zones labellisées SPO, par département ;
- « propositions pour une méthodologie » : la démarche proposée issue de l'expérience du SPO bordelais (cf. Point 2.2.3).

Il faut noter que ces éléments sont davantage destinés aux professionnels qu'aux usagers. La présentation très institutionnelle des informations est vraisemblablement peu parlante pour

l'utilisateur. Son caractère innovant est dès lors très faible : il est à parier que le site Internet du CIJA n'est pas l'endroit où les professionnels viendront intuitivement chercher de l'information sur le SPRO.

2.4.2. Communication sur le SPRO via la page Facebook

Une action consistait en la diffusion d'information sur les thématiques de l'orientation, de l'emploi et de la formation sur la page Facebook du CIJA. Si la démarche est *a priori* pertinente car correspondant aux usages des réseaux sociaux par les jeunes, la page Facebook du CIJA ne recueillant « que » 1247 *likes*, l'impact d'une communication sur le SPRO auprès du public paraît limitée.

2.4.3. Plaquette grand public « SPRO Aquitaine »

L'action visait à réaliser une plaquette sur le SPRO aquitain, à destination du grand public. Elle devait être créée en partenariat avec la Région Aquitaine.

Réalisée courant 2014, la plaquette SPRO grand public vient s'ajouter à une documentation papier déjà très fournie dans les structures fréquentées par les jeunes – sa plus-value est donc faible, d'autant plus qu'elle pourrait faire doublon avec le service « humain » rendu par les professionnels, et que son design est peu attrayant.

2.4.4. Déploiement d'écrans en vitrine des BIJ-PIJ

Le porteur de projet avait prévu de proposer à 5 BIJ-PIJ (un par département) de déployer en vitrine de la structure un écran permettant de maintenir l'information en dehors des heures d'ouverture de la structure : offres d'emploi, événements tournés vers l'emploi, visuels de communication sur le futur SPRO, etc. – un tel écran étant déjà déployé dans la vitrine du CIJA, à Bordeaux.

Aucune étude ne venant pointer l'efficacité d'écrans dans les vitrines de structures telles que les BIJ-PIJ auprès des jeunes, il est difficile de porter un regard évaluatif sur cet outil.

2.4.5. Diagnostic des problèmes pouvant nuire à l'accessibilité des services d'orientation

L'objectif de l'action était de diagnostiquer tout problème nuisant à l'accessibilité directe du service, en veillant à la qualité d'accueil des handicapés ; une démarche pouvant alors être effectuée auprès des maires concernés, en lien avec Cap Emploi. Cette action n'a, à notre connaissance, pas été réalisée.

2.5. L'action 4 : Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles du réseau

L'action 4 du projet expérimental avait pour objectif d'orienter les professionnels IJ vers une prise en compte plus aigüe des questions d'orientation, d'emploi et de formation.

2.5.1. Utilisation d'une trame commune par les BIJ-PIJ

Cette action consistait en la proposition aux BIJ et aux PIJ d'utiliser une trame commune d'accueil, permettant une bonne lisibilité des demandes du public reçu, et de quantifier celui-ci. L'outil semble pertinent sur le principe – objectif d'une meilleure connaissance des publics fréquentant le réseau

Information Jeunesse – mais son effet sur les pratiques professionnelles dans le champ de l'orientation n'a pu être mesuré.

2.5.2. Identification des besoins en formation du réseau IJ

Le séminaire annuel régional organisé devait également permettre de faire émerger les besoins en formation des professionnels de l'Information Jeunesse, et d'intégrer ceux-ci dans le plan de formation de l'année suivante. Il s'agit donc d'une action qui aura lieu en 2015.

2.6. La VAE collective, une initiative prometteuse

Une action qui nous paraît particulièrement pertinente, mais qui n'a malheureusement pas été incluse dans le projet FEJ IJ-SPRO du CIJA, est à signaler : il s'agit d'un projet de mise en place d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) collective sur le titre de « chargé d'accompagnement social et professionnel », proposée par le CNAM.

Elle est portée par une professionnelle du CIJA et la DDCS de la Gironde, et semble prometteuse car visant à répondre à un besoin de reconnaissance symbolique de la professionnalité des animateurs IJ, facteur d'une plus grande légitimité auprès des professionnels des autres réseaux du SPRO :

« Ils sont en demande. Du fait de la proximité des structures, notamment PIJ, on a beaucoup d'informateurs Jeunesse qui ont le BAFA, parfois un BPJEPS, mais malheureusement rarement plus. D'ailleurs on a pu le voir quand on a lancé cette VAE, on a eu un intérêt tout de suite très très fort pour valoriser ça. »²⁷

« Le fait que le diplôme du CNAM notamment, qui est ouvert à plein d'autres structures qui correspondent complètement – c'est-à-dire qu'il y a des gens du CIO et des Missions Locales qui viennent le passer –, le fait que des gens de l'IJ passent aussi ce diplôme, ça peut être très intéressant pour se positionner. »²⁸

Son objectif est ainsi double :

- un renforcement de leurs compétences, une professionnalisation de leurs interventions ;
- une reconnaissance de leur activité professionnelle, la possibilité de s'inscrire dans une famille de métier, du même réseau ou dans d'autres structures (Missions Locales, Pôle Emploi, associations), de passer des concours administratifs de catégorie supérieur ou de poursuivre une formation de niveau supérieur.

Le Conseil régional a, de ce point de vue, exprimé son intérêt quant à cette formation :

« Je pense que dans les réunions qu'on va mener, que ce soit au niveau du CCREFP ou au niveau départemental, il faudra que ce soit dit ça : que les IJ sont ouverts à s'inscrire dans le programme de professionnalisation porté par le Carif-Oref, par exemple. Ou ouverts à se positionner sur des échanges avec les autres partenaires. Qu'ils ont acquis au fil du temps des compétences qui leur confèrent un statut différent. J'ai été agréablement surprise, lors du CRD, de la proposition d'une animatrice du CIJA sur la VAE collective : c'est très intéressant, il faut développer ça. »²⁹

²⁷ Entretien, réseau IJ, 2014.

²⁸ Entretien, services déconcentrés de l'Etat, 2014.

²⁹ Entretien, Conseil régional, juin 2014.

Ce projet, déjà expérimenté par les réseaux IJ breton et francilien, paraît prometteur au vu des problématiques du réseau Information Jeunesse, et offre une possibilité de montée en compétences sur les questions liées à l'orientation.

3. Effets de l'expérimentation sur le positionnement du réseau Information Jeunesse dans le SPRO aquitain

Nous l'avons vu, le réseau Information Jeunesse était, avant l'expérimentation, diversement impliqué dans le Service Public de l'Orientation. Le CRIJ a mis en place des actions expérimentales peu innovantes et peu partenariales, dans un cadre qui était également contraint par le fort déploiement des outils portés par le Conseil régional. Au final, l'expérimentation n'a eu que de très faibles effets sur la reconnaissance des structures Information Jeunesse comme actrices légitimes du SPRO – le volet sur les publics ne faisant pas partie des objectifs affichés par le porteur de projet.

3.1. Un projet expérimental très faiblement innovant

3.1.1. La continuité au détriment de l'innovation

Comme cela a été rappelé, le CIJA a défini son projet majoritairement en fonction de ce qui avait été réalisé lors du SPO bordelais, en pariant sur le fait que cette réalisation allait engendrer une reconnaissance :

« Ça a été extrêmement positif : ça nous a permis avant les autres d'être opérationnels, de servir d'expérimentation dans l'expérimentation. Quand on voit les outils qu'on a produit, on a levé pas mal de freins, de cloisonnements : quand on fait une fiche-navette qui a l'assentiment de tout le monde, chapeau ! »³⁰

Cependant, la continuité affirmée du travail engagé par le CIJA à Bordeaux dans le cadre du SPO n'a pas incité le porteur de projet à aller plus loin dans l'innovation. Comme le souligne un acteur rencontré : « on est allé chercher la finalité du FEJ IJ-SPRO, à savoir donner une légitimité à l'IJ vis-à-vis des autres partenaires, pour qu'elle ne soit pas oubliée, même si pour le coup dans la région elle ne l'est pas. Donc elle n'est pas arrivée avec quelque chose de nouveau : elle est arrivée avec son identité qui est déjà forte ».

Cette lecture « au pied de la lettre » du cahier des charges de l'expérimentation FEJ a conduit à rechercher, bilatéralement, le soutien du Conseil régional – chef de file du SPRO – en évacuant la conception d'actions innovantes qui auraient pu mobiliser des partenaires. Le souci était également de ne pas inscrire le CIJA et le réseau Information Jeunesse en décalage avec l'agenda et la vision du Conseil régional, lui-même confronté à l'enjeu de coordonner les différents acteurs du SPRO dans un contexte de tensions entre les acteurs locaux.

Le « piège » que le CIJA a eu du mal à éviter était de penser que la légitimité acquise au sein du SPO allait mécaniquement en faire un acteur légitime du SPRO en construction ; hors, comme cela a été

³⁰ Entretien, CIJA, juin 2014.

le cas dans de nombreuses régions, la préfiguration du SPRO a constitué un espace-temps mouvant, fait de lobbyings, de négociations et d'allers-retours entre les acteurs. En construisant un projet centré sur le réseau IJ, le CIJA s'est donc privé d'interactions avec les différents acteurs du SPRO, et des avantages qu'il aurait pu en retirer : échange d'informations et d'outils, construction d'une légitimité non-concurrentielle, rapprochement d'acteurs stratégiques, promotion de certains points de vue, etc.

3.1.2. Un champ contraint par le développement des outils du Conseil régional

Le passage du SPO au SPRO a clairement été marqué par « l'arrivée » d'Aquitaine Cap Métiers comme un outil central sur lequel la Région a souhaité s'appuyer dans les champs de l'orientation, de la formation et de l'insertion. C'est dans ce contexte de rétrécissement de son champ des possibles que le CIJA a tenté de développer un projet expérimental clairement orienté autour de la mobilisation du réseau Information Jeunesse.

Si les Espaces Métiers Aquitains ne faisaient pas partie au départ de la démarche du SPO, il s'agit de l'outil que la Région souhaite mettre en avant dans le SPRO ; lors de la mise en suspens du SPO, c'est-à-dire lors de l'année de préfiguration, le Conseil régional a ainsi décidé de démultiplier les EMA afin d'en faire un véritable outil de maillage du territoire dans le champ de l'information sur les métiers et de l'orientation.

Dans ce contexte, l'action du CIJA était fortement contrainte : il s'agissait d'avancer en proposant des outils à la Région qui n'entrent pas en collision avec sa stratégie propre, tout en n'ayant que peu de visibilité sur celle-ci.

3.1.2.1. Aquitaine Cap Métiers : un champ concurrentiel ?

Le contexte de flou institutionnel dans lequel a « navigué » le porteur de projet durant le temps de l'expérimentation n'a pas aidé à son positionnement vis-à-vis des acteurs du SPRO :

« Le reproche qui est fait au Conseil régional depuis le départ, c'est sa volonté de dire ou pas ce qu'il veut faire d'Aquitaine Cap Métiers et des EMA. Est-ce que oui, ou non, il veut en faire sa tête de pont, son vaisseau amiral, pour pouvoir avancer sur ses questions là. Depuis le début, le discours c'est de dire 'non, on va s'appuyer sur ce qui existe, on n'oubliera personne, le CIJA est en train de nous préparer, nous présenter la méthode, merci au CIJA, tout le monde sera pris en compte'. Sauf qu'on voit tout doucement avancer cette question des EMA et d'ACM qui se pose sur l'ensemble de la chaîne, de l'évaluation des besoins jusqu'à l'élaboration de la réponse en matière d'information ! »³¹

Au vu de l'ambition et des moyens assignés à Aquitaine Cap Métiers par la Région, il apparaît clairement que l'action du CIJA en matière d'orientation et de mise en réseau des acteurs ne pouvait être que faible, et que toute velléité d'occuper le terrain aurait été très mal perçue par l'ensemble des acteurs. Comme l'explique de manière un peu provocatrice un acteur interrogé, « à l'évidence, le SPRO, c'est Aquitaine Cap Métiers ».

³¹ Entretien, acteur du SPRO, 2014.

3.1.2.2. Difficultés du positionnement des BIJ-PIJ vis-à-vis des EMA

Au niveau infra-régional, une deuxième problématique s'est posée aux structures Information Jeunesse avec le déploiement des Espaces Métiers Aquitaine par la Région, dont l'articulation avec les BIJ-PIJ semble être problématique :

« Si la structure qui accueille l'EMA est intelligente, si elle fait bien son boulot, elle va inviter l'Information Jeunesse, parce qu'elle était dans le SPO, elle sait que ça existe. Et 80% des BIJ et des PIJ sont municipaux, donc ça passe par le maire ou le cabinet, il décide qui il va envoyer. S'il y a une Maison de l'Emploi, la commune va envoyer la Maison de l'Emploi, il va ne pas envoyer le BIJ ou le PIJ. Donc, le BIJ ou le PIJ, qui dépend de la politique jeunesse, peut ne pas être informé. Or les animateurs qui sont entrés dans le SPO, ils se sont dit « qu'est ce qui se passe ? ». Donc ça entraîné des incompréhensions, des peurs, etc. »³²

Autrement dit, la bonne articulation du réseau IJ à l'outil que constitue l'Espace Métiers Aquitaine se heurte à une difficulté structurelle des BIJ-PIJ : celle d'être tous reconnus comme des acteurs Jeunesse uniquement, ce qui est problématique dans le cadre d'un positionnement optimal au sein du SPRO.

Plus loin, se pose la question de la gestion des ressources humaines que peut bousculer l'arrivée d'un EMA sur un territoire :

« Quand la Mission Locale a un PIJ, l'importance du PIJ c'est celle que la Mission Locale lui donne. Si on veut que l'IJ soit importante, le BIJ va être fort, et là il gardera son identité même si l'EMA vient se mettre à côté ou à l'intérieur, alors que dans une Mission Locale ou le BIJ n'est pas porté fortement, il y a risque de fusion. Donc la Mission Locale va accueillir l'EMA, et l'animateur Jeunesse va se retrouver animateur « de l'EMA » et le mélange fait qu'il y a risque de disparition. Donc ça, ça a généré des inquiétudes par rapport au réseau IJ. »

C'est donc une deuxième caractéristique du réseau Information Jeunesse – son hétérogénéité – que vient impacter l'Espace Métiers Aquitaine. Le déploiement des EMA ne pose pas question qu'au réseau Information Jeunesse, les autres réseaux de l'AIOA étant vigilants par rapport à cet outil qui peut paraître imposé et descendant :

« Les EMA ne doivent pas devenir l'outil exclusif, ce ne serait pas acceptable pour les institutionnels – nous cherchons à ne pas arriver à cette situation. Il faut maintenir la diversité des opérateurs. On ne peut pas dire « le SPRO c'est telle structure ». [...] Personne ne sera enclin à signer quoi que ce soit qui dirait qu'ACM serait l'opérateur quasi unique du SPRO. C'est une question problématique »³³

In fine, le déploiement d'Aquitaine Cap Métiers à l'échelon régional et des Espaces Métiers Aquitaine à un niveau infra-régional verrouille, en partie, la possibilité du réseau Information Jeunesse d'investir le champ de l'information à l'orientation, et l'empêche donc de s'inscrire de plein pied dans l'expérimentation FEJ IJ-SPRO.

³² Entretien, acteur du SPRO, juin 2014.

³³ Entretien, acteur du SPRO, décembre 2014.

3.1.3. Une prise en compte quasi-inexistante des points de vue des usagers

Contrairement à beaucoup d'autres projets développés par des CRIJ dans le cadre de l'expérimentation IJ-SPRO, les actions du CIJA n'ont que peu visé directement les publics du SPRO – à l'exception de la plaquette SPRO, de la page Facebook du CIJA et du déploiement d'un écran dans les vitrines de 5 BIJ-PIJ.

Surtout, ces actions ne présentent qu'un intérêt faible car elles ne reposent pas sur une identification précise des usages et besoins des jeunes :

- la plaquette SPRO grand public vient s'ajouter à une documentation papier déjà très fournie dans les structures fréquentées par les jeunes – sa plus-value semble donc faible, d'autant plus qu'elle pourrait faire doublon avec le service « humain » rendu par les professionnels, et que son design est peu attrayant ;
- aucune étude ne vient pointer l'efficacité d'écrans dans les vitrines de structures telles que les BIJ-PIJ auprès des jeunes ;

En ce qui concerne la diffusion d'informations relatives à l'orientation, l'emploi et la formation sur la page Facebook du CIJA, il semble *a priori* que cela soit pertinent ; il ne s'agit pas d'un outil numérique en soi pour autant, et cela ne constitue pas une innovation par rapport aux activités habituelles des CRIJ.

3.2. Contribution des actions expérimentales à l'intégration du réseau Information Jeunesse au SPRO

Le positionnement du réseau Information Jeunesse dans le SPO peut se comprendre à un double niveau : celui des BIJ-PIJ, nombreux à avoir exprimé leur déception face à la dynamique brisée du SPO, et celui du CIJA, animateur d'une réelle dynamique sur le territoire de Bordeaux.

L'enjeu pour le réseau Information Jeunesse aquitain n'était donc pas d'affirmer davantage le positionnement du CIJA qui était un acteur reconnu grâce au travail effectué, mais de mieux outiller les BIJ et PIJ sur la question de l'orientation. En ce sens, pour le porteur de projet, le SPRO est perçu comme « *un outil de cohérence de l'animation du réseau IJ* ». ³⁴

3.2.1. Une reconnaissance partielle du rôle de l'IJ dans le SPRO par le Conseil régional

3.2.1.1. La proposition d'une méthode au Conseil régional

Le positionnement adopté par le porteur de projet durant l'expérimentation a consisté à multiplier les contacts avec le chef de file du SPRO – le Conseil régional. Dès lors, l'ensemble de sa stratégie partenariale s'est focalisée sur la meilleure manière de mieux faire connaître le réseau Information Jeunesse par celui-ci, et notamment par les services en charge de la mise en œuvre du SPRO.

« La capitalisation du travail en tant que chef de file du SPO de Bordeaux Centre... Ce qu'on a entendu aujourd'hui, c'est tout neuf : je pense que le CIJA et la chargée de

³⁴ Entretien, CIJA, juin 2014.

mission SPRO se sont rencontrés récemment. C'est-à-dire que la rencontre a mis du temps à se faire, parce qu'il y avait beaucoup de choses à avancer et parce que le CIJA n'était pas perçu, par méconnaissance, comme ayant un potentiel. Avec en arrière-pensée le fait que l'IJ-SPRO venait un peu perturber : « que vient faire l'Etat ? ». Donc la Région a regardé avec réserve, elle ne s'est pas pressée, et puis, au final, on rencontre le CIJA. Et là, l'avancée du CIJA par rapport au Conseil Régional qui n'a pas encore de stratégie très claire, c'est un avantage. On s'appuie sur ce qui a été fait et on le capitalise. Et on est dans cette étape là. »³⁵

Le CIJA a ainsi présenté, à plusieurs reprises, les outils proposés dans le cadre de l'expérimentation au Conseil régional, et notamment la lettre-argumentaire à destination des élus locaux, sur laquelle il a cherché l'assentiment de la Région. Le porteur de projet a ainsi modelé son projet expérimental comme une boîte à outils à disposition du Conseil régional, avec l'idée que la reconnaissance du travail réalisé par le CIJA dans le cadre du SPO lui offrait une maîtrise « méthodologique » du dispositif ; et ce d'autant plus que la Région, jusqu'en septembre 2014, ne semble pas avoir de méthode précise de construction du SPRO :

« Le Conseil Régional vient sans méthode. Il est pragmatique de chez pragmatique. Le CIJA a mis en place des réunions d'animation de réseau locales, où il a fait venir des Missions locales, Agefiph, où il a rappelé les enjeux du SPO de l'époque, où il a mis les acteurs en contact – il a eu le mérite de poser la méthode sur le papier, en proposant sa méthodo. Aujourd'hui, elle n'est pas contestée, et certains la reprennent ; et comme le Conseil Régional vient sans méthode sur l'animation – pas sur les outils, puisqu'ACM en est un, et qu'il y en a plusieurs – mais sur l'animation de réseaux, il sait faire, il leur a fait une proposition de méthode, et pour l'instant le Conseil régional n'a pas dit non, et la proposition de méthode elle est peu ou prou celle qui est dans le dossier FEJ. Donc très bien, on ne peut que se féliciter que ce soit l'IJ qui soit porteuse de la méthode. Elle a fait ses preuves à l'échelle de la zone de Bordeaux Nord. »³⁶

De ce point de vue, le porteur de projet a atteint son objectif d'être perçu comme un partenaire actif et volontaire par la Région. Néanmoins, cela n'a pas été suffisant pour que l'institution transpose dans le SPRO en préfiguration les outils proposés par le CIJA.

3.2.1.2. Un décalage de timing avec la Région

Le CIJA ayant fait le choix d'un projet essentiellement tourné vers la proposition d'outils au Conseil régional, il s'est exposé à une dépendance certaine vis-à-vis de l'avancement du SPRO. En l'occurrence, le déploiement du dispositif ayant été assez lent, nécessitant un travail important de concertation de la part de la Région, celle-ci n'a pas donné suite immédiatement aux propositions faites par le porteur de projet :

« Evidemment, c'est vrai, on n'a pas le même tempo que la Région, qui prend le dossier, fait attention au dispositif général, alors que nous on est déjà prêt, on a une célérité. Complètement, on n'a pas la même notion du temps. »³⁷

³⁵ Entretien, acteur du SPRO, mai 2014.

³⁶ Entretien, acteur du SPRO, mai 2014

³⁷ Entretien, CIJA, juin 2014.

« On avance au rythme qu'ils nous demandent. On a des outils qui sont prêts. L'autre jour j'ai vu le responsable du SPRO à la Région, et je lui ai montré ces outils : la plaquette de communication par exemple ; il m'a dit que c'était super et qu'il fallait le faire. Et ensuite, la chargée de mission me dit « il faut attendre encore un peu ». Donc on a ces documents, ils sont prêts, mais la Région doit attendre. Même chose avec la lettre et la fiche technique qu'on veut envoyer aux élus. La lettre a été validée, il manque plus que la validation de la fiche. Il est évident que si ça dépendait que de nous, ce serait déjà parti. »³⁸

La Région a indiqué apprécié le caractère proactif du CIJA, tout en soulignant que les outils proposés n'entraient pas en résonance avec le timing propre au Conseil régional :

« Le CIJA nous a posé la question quant à des documents qu'ils souhaiteraient envoyer dès à présent, au nom de... en fin avec l'en tête SPRO ; ils ont proposé aussi un logo d'ailleurs – ça c'est un point dont il faut qu'on parle. Comme je dis, le CIJA est très proactif. Le directeur du CIJA je lui dis « vous êtes un passionné c'est très bien », mais effectivement je suis obligée de le freiner dans ce qu'il veut mettre en place, parce qu'on en est encore, malgré tout, à un stade de concertation on va dire, même si on a avancé un peu, car on est sur la construction de fiches-action (on a un programme d'action qui est validé), mais l'expérimentation portée par les IJ n'est pas encore bien comprise et intégrée par les partenaires. »³⁹

Il apparaît clairement que complémentirement au décalage temporel, un deuxième frein au déploiement des outils proposés par le CIJA constitue l'absence de légitimité politique des actions proposées : la Région se refuse à valider en son nom des propositions du CIJA, alors que les partenaires sont en train de travailler parallèlement sur des fiches-actions. Cet écueil a été identifié par les services de l'Etat :

« Notre seul souci, notre seule difficulté vis-à-vis du réseau et du terrain, c'est cet attentisme du Conseil régional qui fait que... on a l'impression un peu de rien pouvoir faire et de ne pas pouvoir avancer. C'était notre crainte au moment de déposer le dossier et ça c'est confirmé : on peut proposer beaucoup de choses (et on a toujours été moteur sur ce plan là), mais si on n'est pas suivi derrière, c'est extrêmement difficile à mettre en place. Et malheureusement ça s'est avéré : il y a plein de choses qu'on avait prévues et qu'on a pas pu mettre en place. »⁴⁰

Au final, ce décalage a nui à la mise en œuvre du projet, et un nombre important d'actions prévues n'ont pas été réalisées :

« La force de proposition du CIJA n'est pas suivie, c'est vrai. Pourquoi, je n'ai pas les réponses ; mais la chargée de mission nous disait qu'elle était bloquée aussi...on lui demande d'attendre. »⁴¹

L'intérêt affiché initialement pour les outils proposés par le porteur de projet ne s'est cependant pas réellement concrétisé par la suite. La Région en a explicité la raison lors d'une conférence

³⁸ Entretien, CIJA, juin 2014.

³⁹ Entretien, Conseil régional, juin 2014.

⁴⁰ Entretien, DRJSCS, 2014.

⁴¹ Entretien, CIJA, juin 2014.

territoriale organisée dans le cadre du SPRO : « nous n'étions pas en manque d'outils ni d'acteurs, mais d'une coordination entre acteurs »⁴².

In fine, les actions proposées dans le cadre de l'expérimentation FEJ IJ-SPRO ont une portée très limitée – leur transférabilité ne paraît, dès lors, pas pertinente.

3.2.1.3. Une meilleure connaissance du réseau IJ par le Conseil régional

Les formulations utilisées par la Région lors de ses interactions publiques avec le réseau Information Jeunesse dénotent de la difficulté de l'institution à affirmer les modalités précises de reconnaissance du réseau Information Jeunesse dans un SPRO qui a mis du temps à se dessiner. La chargée de mission du Conseil régional présentait ainsi, en septembre 2014, l'avancée du dispositif aux professionnels IJ réunis :

« Le SPRO se concrétise : dans le cadre du CCREFP, par les réseaux des Missions Locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, APEC, OPACIF ; les services de l'Etat (SGAR, DIRECCTE, Rectorat, DRJSCS, DRAAF), les partenaires sociaux, les chambres consulaires, Aquitaine Cap Métiers ; dans le cadre du FEJ IJ-SPRO : par le CIJA »⁴³.

Le distinguo est établi entre le SPRO, dans lequel le CIJA n'est pas cité, et l'expérimentation FEJ, portée par le CIJA ; tout se passe alors comme si le FEJ IJ-SPRO était l'espace social dans lequel le réseau IJ était légitime – espace distinct de celui du SPRO.

La Région semble avoir une difficulté à appréhender le réseau IJ dans sa globalité, et a pu chercher à savoir si le CIJA était reconnu comme tête de réseau par les BIJ-PIJ : « Il serait important que nous puissions dire, au Conseil régional, que le CIJA est représentant du RIJ au niveau régional »⁴⁴. Si les BIJ-PIJ ont fourni une réponse affirmative, ils ont néanmoins souligné que le CIJA constituait une tête de réseau technique, qui ne peut pas engager les volontés municipales : un animateur IJ insistant ainsi sur le fait qu'il a « un employeur financier, la mairie, et un employeur technique, le CIJA ».

In fine, la Région a reconnu l'intérêt de l'expérimentation en ce qu'elle a permis une meilleure compréhension du réseau, de son organisation et de ses difficultés par les services en charge de l'orientation du Conseil régional :

« Aujourd'hui, telle qu'est faite la loi, sans le FEJ IJ-SPRO, les IJ n'auraient pas été intégrés au SPRO. On n'aurait travaillé qu'avec ceux qui sont dans la loi »⁴⁵.

« Ce qui est formidable, c'est que ça renforce encore plus les relations avec la Région. Certains au Conseil Régional se sont dit « ouh, tiens, l'IJ », je crois que certains sont interpellés par ça. Dans certains services, ils s'en rendaient compte, mais avec le service Orientation, on n'avait pas l'occasion de travailler de manière aussi soutenue. »⁴⁶

Cela s'est matérialisé, dans le cadre du SPRO, par la réalisation d'une fiche-action dédiée, afin de rendre plus explicite, sans la soutenir officiellement, la place de l'Information Jeunesse au sein du dispositif :

⁴² Observation, conférence territoriale, Bordeaux, décembre 2014.

⁴³ Observation, séminaire annuel régional du réseau Information Jeunesse aquitain, septembre 2014.

⁴⁴ Observation, séminaire annuel régional du réseau Information Jeunesse aquitain, septembre 2014.

⁴⁵ Observation, séminaire annuel régional du réseau Information Jeunesse aquitain, septembre 2014.

⁴⁶ Entretien, CIJA, juin 2014.

« Il est important que l'ensemble des acteurs aient une meilleure connaissance de ce réseau IJ, des outils qu'il développe et qui peuvent être partagés, des bonnes idées qui sont développées sur pas mal de choses : la professionnalisation, les fiches qu'ils ont, etc. Parce que pour certains, les IJ ne sont pas dans l'orientation. Du coup, nous, cette fiche-action qu'on a souhaité porter avec la DRJSCS, c'est aussi une manière de dire aux acteurs 'vous voyez, l'IJ se positionne bien comme étant en soutien du SPRO, et il y a bien une mise en cohérence dans le cadre du SPRO' »⁴⁷

Le travail de « lobbying » réalisé par le CIJA auprès de la Région semble, de ce point de vue, avoir porté ses fruits.

3.2.2. Un projet construit sans les principaux réseaux du SPRO

Aquitaine Cap Métiers, partenaire *a priori* incontournable dans le cadre d'un projet tel qu'IJ-SPRO, ne figure pas dans le dossier déposé au FEJ : il l'était dans le dossier initial, mais pas dans le dossier final. Alors que la Direction Formation professionnelle et continue du Conseil Régional et les services de l'Etat ont validé le dossier, un accord n'a pu être trouvé entre le CIJA et Aquitaine Cap Métiers pour que ce dernier apparaisse en tant que partenaire.

Au final, seuls le Conseil régional et la DRJSCS ont été associés au projet, occasionnant une connaissance très faible du projet expérimental par les autres acteurs – qui étaient en revanche au courant de l'appel à projets FEJ :

« Je ne sais pas quelles actions ont été menées. J'ai eu une version des actions FEJ présentée par la DRJSCS, au printemps 2014 et j'avais eu comme réaction « est ce que c'est un SPRO bis ? » et ça avait soulevé beaucoup de questions, il ne fallait pas que ça doublonne avec le SPRO. Mais je n'en ai plus jamais entendu parler. Aucune visibilité, ni dans ce qui a été réalisé, ni dans ce qui a été conclu. »⁴⁸

Cette absence d'association de partenaires au projet expérimental, alors qu'ils sont en contact fréquents avec le réseau Information Jeunesse dans le cadre hors-expérimentation, a été très préjudiciable à la conception comme à la conduite du projet : nous l'avons vu dans d'autres régions, la mobilisation d'un réseau de partenaires autour d'une ou plusieurs actions, voire la mise en place d'un Comité de pilotage, sont des éléments très légitimes pour les CRIJ.

3.2.3. Un appui tout relatif sur les compétences internes du réseau Information Jeunesse

Comme nous l'avons souligné, le diagnostic sur lequel a été basé le projet expérimental semble avant tout basé sur le retour d'expérience obtenu par le CIJA sur le SPO, de la part des BIJ-PIJ – ceux-ci exprimant clairement un besoin de clarification du fonctionnement à venir du SPRO et donc une demande de « présence » du Conseil régional sur les territoires pour venir expliquer sa méthode.

Les animateurs, hormis quelques professionnels du CIJA, n'ont cependant pas été sondés pour faire remonter des propositions d'actions au moment de l'écriture du projet FEJ. Un enquêteur exprime

⁴⁷ Entretien, Conseil régional, juin 2014.

⁴⁸ Entretien, acteur du SPRO, décembre 2014.

cette impression d'avoir laissé passer une opportunité avec l'expérimentation FEJ, perçue comme peu innovante et donc de faible plus-value :

« Je trouve que ça ne va pas loin et qu'on mérite bien mieux. On aurait pu proposer des choses bien plus innovantes et pertinentes que ce qui a été proposé. C'est vraiment en-deçà de ce qu'on peut proposer au réseau en termes d'expérimentation. Je ne sais pas ce qu'on n'aurait pu proposer de mieux, mais je pense qu'on aurait pu travailler mieux avec le réseau IJ pour proposer des projets bien plus innovants et pertinents que ce qui est proposé par le CIJA. Je trouve ça dommage. Ce n'est pas perdu, il faut continuer, on va y arriver, mais là on aurait pu faire mieux. »⁴⁹

La faible prise en compte des compétences internes au réseau Information Jeunesse est très certainement dommageable pour le projet expérimental, privé de la capacité – que nous avons pu observer dans plusieurs régions – des acteurs du réseau à imaginer des actions créatives, comme l'explique un autre interviewé :

« Ça m'irrite d'autant plus que je connais le réseau et ses ressources. Il avait les moyens de faire quelque chose de bien mieux en concertation. Même au sein du CIJA, il y a des professionnels extrêmement compétents qui ne sont pas sollicités. On n'a pas été suffisamment attentif aux ressources internes de l'IJ pour proposer réellement des choses à la hauteur de ce qu'on pourrait être. Après, je sais aussi que le calendrier était hyper contraint pour le CIJA. »⁵⁰

De ce point de vue, il est regrettable que le projet de formation des professionnels IJ et non-IJ dans le cadre d'une formation en VAE, porté par la DDCS 33 et une professionnelle du CIJA n'ait pas été inclus dans l'expérimentation.

L'absence de relais au sein du réseau Information Jeunesse pour le portage du projet FEJ a par ailleurs conduit à des incompréhensions chez les animateurs IJ : nous avons pu constater, lors du séminaire annuel régional Information Jeunesse qui s'est tenu en septembre 2014, que la grande majorité des professionnels n'identifiaient pas le contenu du projet expérimental ; plus largement, le projet FEJ IJ-SPRO n'était pour eux pas différencié de la mise en œuvre du SPRO par la Région.

3.2.4. Vers une meilleure animation du réseau Information Jeunesse ?

3.2.4.1. Relancer une dynamique de l'IJ autour du SPRO

Nous l'avons vu, un enjeu fort du projet expérimental du CIJA était de remobiliser les BIJ et PIJ autour d'un dispositif – le SPRO – faisant suite à un SPO qui a été facteur de beaucoup d'incompréhensions, à la fois dans sa préparation et dans sa conduite :

« ça crée des impatiences sur le terrain parce que le réseau IJ avait des fourmis dans les jambes depuis un an et demi puisqu'on leur avait dit qu'il fallait qu'ils s'impliquent – on avait fait un gros travail d'implication, les DDCS avaient fait tout un travail pour dire aux BIJ et PIJ qu'il était important qu'ils s'engagent dans l'orientation, qu'ils l'intègrent, et

⁴⁹ Entretien, 2014.

⁵⁰ Entretien, 2014.

on était assez satisfait du résultat – et à la sortie quand ça commence à prendre, on leur dit « arrêtez vous ». »⁵¹

Cette impatience – qui est celle d'une partie, et non pas de la totalité du réseau Information Jeunesse, a été visible tout au long de l'année 2014 :

« Et donc c'est une difficulté vis-à-vis des animateurs IJ, parce qu'on leur en parle, mais derrière il n'y a rien de concret qui se met en place, et pour eux c'est très difficile. Le côté abstrait de la chose fait que ça ne les intéresse pas du tout tant qu'il n'y a rien de concret qui se met en place. »⁵²

L'année de l'expérimentation a donc été, pour nombre de structures IJ, l'occasion de s'interroger sur l'objet naissant qu'était le SPRO : qu'allait-il apporter de nouveau ? Le chef de filât de la Région allait-il apporter des garanties en termes d'animation ? Ces questionnements n'ont pu être que très partiellement résolus.

3.2.4.1.1. Les structures IJ et le SPRO : des réflexions et des attentes

Les interactions régulières qui ont eu lieu entre les structures Information Jeunesse et le Conseil régional ont permis à celles-ci de s'intéresser en profondeur aux mécanismes du SPRO et à sa mise en œuvre concrète. Entre les mois d'avril – date à laquelle le SPRO a été présenté aux BIJ-PIJ – et de septembre 2014, nous avons pu observer une précision et une construction beaucoup plus poussées des questionnements adressés par les animateurs IJ à la Région. De façon non-exhaustive, ils ont pu porter :

- sur l'absence de sollicitation du réseau IJ lors de la rapide étude menée par la Région (en septembre 2014) sur la mise en œuvre et les freins du SPO ;
- sur la pertinence de l'approche « formation professionnelle » de la Région pour aborder l'orientation tout au long de la vie, et la manière dont l'IJ peut s'y articuler avec son approche globale, d'éducation populaire – les structures IJ ont rappelé que « *l'Information Jeunesse donne de l'information sur l'ensemble de la formation, pas que sur le volet formation professionnelle* »⁵³ ;
- sur le devenir du SPRO dans le contexte de réforme territoriale ;
- sur l'animation concrète du SPRO dans les territoires, et sur le rôle des têtes de réseau – un BIJ proposant ainsi que celles-ci se voient attribuer un cahier des charges ;
- sur l'intérêt d'informer et de sensibiliser les maires et présidents d'associations au SPRO, et sur le fait que ce travail ne peut être réalisé par les BIJ-PIJ eux-mêmes ;
- sur la manière dont les outils proposés par le CIJA, et notamment la lettre-argumentaire à destination des élus, peuvent être adaptés finement aux besoins des territoires, des élus, etc. Les BIJ-PIJ ont apporté des éléments de terrain sur la manière dont les élus pouvaient être convaincus.

Les structures IJ ont donc profité des espaces de dialogue avec la Région organisés par le CIJA pour poser des questions, mais leurs attentes n'ont été que partiellement satisfaites :

⁵¹ Entretien, services déconcentrés de l'Etat, 2014.

⁵² Entretien, CIJA, juin 2014.

⁵³ Observation, séminaire annuel régional du réseau Information Jeunesse aquitain, septembre 2014.

« Au Conseil régional de développement [avril 2014], on a vu des têtes responsables du projet [la Région], qui ont donné des réponses, mais qui étaient de toute façon soumises à l'attente du décret. Toutes ces réponses étaient des « peut-être », puisqu'elle n'avait pas tous les moyens institutionnels de nous répondre. »⁵⁴

L'intérêt exprimé envers le SPRO est pourtant réel chez de nombreux BIJ-PIJ, pour lesquels le dispositif pourrait notamment permettre un meilleur suivi des jeunes :

« L'IJ est le premier accueil du jeune aujourd'hui, dans beaucoup d'endroits. Et on sait où le jeune doit s'adresser. On sait le faire, le 1^{er} accueil c'est notre travail quotidien. Mais quand on oriente le jeune vers PE, par exemple, on ne fait pas de suivi après. Le SPRO pourrait nous permettre de faire un meilleur suivi. [...] Je n'ai pas d'intérêt à suivre/surveiller le travail de Pôle Emploi – mais par contre de savoir ce qui a déjà été fait, et quand ça a été fait, afin de ne pas reproduire, de ne pas renvoyer vers une structure où le jeune est déjà allé. Ne pas se contredire, en somme. L'idée, c'est que ça permettrait au PIJ de savoir précisément quoi rajouter à ce qui a été fait. »⁵⁵

Le SPRO est également attendu comme un moyen de mieux préciser le rôle de l'IJ dans le champ de l'orientation, et de valoriser les points de complémentarité plutôt que de concurrence entre structures :

« À terme, ça va déterminer plus précisément les spécificités de l'IJ : c'est-à-dire que Pôle Emploi va s'occuper des financements, d'aides spécifiques, etc. Si Pôle Emploi le fait, qu'est-ce que l'IJ est capable de faire pour apporter quelque chose au jeune ? Si le jeune a déjà fait un CV à Pôle Emploi, quel intérêt d'en refaire un au PIJ ? Donc c'est ça. Et pour être honnête, je connais 30% du travail de Pôle Emploi. Et plus je connais leur travail, sans me substituer à eux, plus je peux indiquer au jeune la bonne démarche. [...] Le SPRO nous permettrait d'aller beaucoup plus loin. »⁵⁶

Si les structures Information Jeunesse, malgré la déception qu'a pu engendrer le SPO, se sont réellement intéressées au déploiement du SPRO en Aquitaine, et à la manière dont cela pouvait les impacter, ce travail n'a pu être valorisé. En effet, parce qu'il n'était pas partenarial, le projet expérimental n'a pas permis de rendre visible les questionnements – voire les propositions – du réseau Information Jeunesse auprès des structures des autres réseaux (Missions Locales, CIO, Pôle Emploi, etc.).

3.2.4.1.2. Une expérimentation sans effets sur la reconnaissance territoriale de l'IJ

Il est probable que l'expérimentation IJ-SPRO en aquitaine n'ait eu que peu d'effets sur la meilleure reconnaissance des BIJ et PIJ comme acteurs légitimes au sein des déclinaisons territoriales du SPRO – notamment parce que le calendrier du projet FEJ a suivi celui du déploiement du SPRO, qui n'a pris forme qu'à la fin de l'année d'expérimentation. Au mois de décembre 2014, un acteur du SPRO soulignait que la situation n'avait pas forcément changé par rapport au SPO :

« La place prise par l'IJ [dans le SPO] est inégale, mais c'est du fait du statut – c'est avec ce réseau que nous avons eu le plus de difficultés à associer dans les années 2012, du

⁵⁴ Entretien, PIJ, août 2014.

⁵⁵ Entretien, PIJ, août 2014.

⁵⁶ Entretien, PIJ, août 2014.

fait de la diversité des statuts et des moyens – et notamment des statuts. On a eu des structures Jeunesse très volontaires, voulant participer, et les élus votaient contre. Le statut du RIJ fait que les responsables ne sont pas toujours les décisionnaires. On a eu des mouvements « politiques » qui a fait qu'on a eu une moindre participation – mais pas à Bordeaux. »⁵⁷

Fin 2014, le SPRO n'était pas une réalité concrète pour les différents acteurs – comme cela a été souligné, il n'avait pas de « matérialité réelle » et il n'existait « que pour les institutionnels, pas pour les acteurs de terrain ». En ce sens, l'expérimentation n'a pas eu d'effets sur la perception que peuvent avoir les différents réseaux de l'AIOA de la place du réseau Information Jeunesse dans le SPRO :

« Est-ce que ces difficultés vont être levées dans le cadre du SPRO ? Je ne sais pas, mais j'ai peu de lisibilités. Autant les Missions Locales, on voit très bien comment les choses peuvent se nouer, Pôle Emploi aussi, autant pour l'instant, pour le réseau IJ c'est très peu visible. Disons que les autres réseaux ont un vrai pilotage. »⁵⁸

In fine, parce qu'elle n'a pas associé d'autres acteurs que les services déconcentrés de l'Etat et le Conseil régional, l'expérimentation FEJ en Aquitaine n'a pas modifié la perception des acteurs autres que ceux-ci. Elle n'a pas donné lieu à de nouveaux partenariats, mais elle a consolidé celui en cours avec la Région.

3.2.4.2. Vers une amélioration de l'animation du réseau IJ via l'expérimentation ?

Bien que construit sans véritable concertation avec les structures du réseau IJ, il semble que le temps de l'expérimentation FEJ IJ-SPRO ait été celui d'une meilleure écoute des BIJ-PIJ par le CIJA. Comme le souligne un interviewé :

« Un intérêt du projet est qu'il amène le CIJA à s'impliquer davantage dans l'animation des réseaux départementaux et donc à aller davantage sur le terrain. Donc ça crée une dynamique, ça permet d'aller un peu plus loin et de répondre un peu mieux aux attentes. »

Nous avons également observé que la mise en discussion des tenants et aboutissants du SPRO, ainsi que les incompréhensions qui ont pu naître au sein du réseau IJ quant au contenu de l'expérimentation IJ-SPRO ont permis de faire remonter des problématiques plus globales quant à l'animation du réseau Information Jeunesse par les services de l'Etat et le CIJA – l'enjeu pour ce dernier sera d'intégrer les remarques dans son fonctionnement post-expérimentation. Il est néanmoins probable que le projet expérimental aurait gagné en richesse et en pertinence à intégrer l'ensemble de ces questionnements au moment de sa préparation.

⁵⁷ Entretien, acteur du SPRO, décembre 2014.

⁵⁸ Entretien, acteur du SPRO, décembre 2014.

4. Annexes

Annexe 1 : Coordonnées des porteurs de projets

Afin de faciliter le transfert des actions les plus pertinentes, nous indiquons les coordonnées des personnes en charge des projets expérimentaux.

Action	Nom et fonction	Coordonnées
Actions expérimentales	Pascal Jarty, Directeur	05 56 56 00 48
VAE collective	Charlotte Chellé, DDCS 33	05 5701 91 57

Annexe 2 : Organismes enquêtés

Organisme	Fonction	Date
CIJA	Directeur	Juin 2014
CIJA	Aide-documentaliste et animatrice du réseau BIJ-PIJ 24-40-47-64	Juin 2014
CIJA	Aide-documentaliste	Juin 2014
CIJA	Aide-documentaliste (secteur Métiers) & animatrice du réseau BIJ-PIJ 33	Décembre 2014
BIJ	Directeur	Août 2014
BIJ	Professionnel IJ	Septembre 2014
PIJ	Professionnel IJ	
PIJ	Professionnel IJ	
PIJ	Professionnel IJ	
PIJ	Professionnel IJ	
DRJSCS	DGA et CEPJ	Mai 2014
DDCS	CEPJ	Juillet 2014
SAIO	Chef du SAIO	Décembre 2014
Aquitaine Cap Métiers	Directeur	Novembre 2014
Conseil régional	Chargée de mission SPRO	Juin 2014

Annexe 3 : Observations réalisées

Evènement	Lieu	Date
Comité régional de développement du réseau Information Jeunesse	Bordeaux	Mai 2014
Séminaire annuel régional du réseau Information Jeunesse	Monflanquin	Septembre 2014
Conférence territoriale SPRO	Bordeaux	Décembre 2014